



Camping Club « Le Clos de Barbey »***

Route d'Aups - 83630 Bauduen

Parc Naturel Régional du Verdon – Lac de Sainte Croix

Tel. 0033 (0)4.94.70.08.56 - Fax. 0033 (0)4.94.84.39.34

Email : info@closdebarbey.com Website : www.closdebarbey.com

Contrat de location

Nom Prénom
Adresse
Téléphone Portable Email :

Date d'arrivée : Date de départ :

Adultes : ... Enfants Animal Véhicule : ...

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Date de naissance</u>
.....
.....
.....
.....
.....

OPTIONS : (sur demande)

Type de mobile-home :	MERCURE 4 pers.	<input type="checkbox"/>	Tv TNT	<input type="checkbox"/>
	COLORADO 4/6 pers	<input type="checkbox"/>	Climatisation	<input type="checkbox"/>
	LOGGIA 4/6 pers	<input type="checkbox"/>	Terrasse couverte	<input type="checkbox"/>
	TENNESSEE 4/6 pers.	<input type="checkbox"/>	Lit bébé	<input type="checkbox"/>
	NEVADA 4/6 pers.	<input type="checkbox"/>	Chaise haute	<input type="checkbox"/>
	TEXAS 6/8 pers.	<input type="checkbox"/>	Draps jetables grand-lit	<input type="checkbox"/>
	CORDELIA 6/8 pers.	<input type="checkbox"/>	Draps jetables petit lit	<input type="checkbox"/>
	CALIFORNIA 4/6 pers – 6/8 pers.	<input type="checkbox"/>	Nettoyage final	<input type="checkbox"/>
	KENTUCKY 6/8 pers.	<input type="checkbox"/>	Location plancha	<input type="checkbox"/>
	TAOS 35m2 4/6 pers.	<input type="checkbox"/>	Assurance Annulation	<input type="checkbox"/>
	TAOS+ 40m2 4/6 pers - 6/8 Pers.	<input type="checkbox"/>		

A régler à la réservation : ACOMPTE € + FRAIS DE DOSSIER € = TOTAL €

Le solde de la réservation sera réglé au plus tard un mois avant l'arrivée.

Versé le par **O chèque** à l'ordre de SAS Cap Loisirs
O carte bancaire : N°(16 chiffres)
O Chèques Vacances
O virement bancaire N° IBAN FR76 1831 5100 0008 0026 6752 688 BIC CEPAFRPP831

date expiration : cryptogramme

Signature du locataire (avec mention « lu et approuvé »)
Accepte les conditions de location au verso et les tarifs ci-joints

Comment avez-vous connu le camping ?

COMMENT RESERVER

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être sous-louée. Le signataire du contrat de location doit être dans tous les cas une personne majeure. Les réservations se font uniquement avec le contrat ci-dessus. Vous indiquerez le type d'hébergement souhaité en cochant la case adéquate. Puis il vous suffira de nous retourner par courrier l'exemplaire du contrat de location, dûment rempli et signé accompagné de l'acompte et des frais de dossiers correspondants. Ces frais de dossier ne seront ni remboursés, ni réduits de votre forfait séjour. Vous recevrez confirmation écrite de cette réservation qui devra être présentée à votre arrivée.

HEBERGEMENT LOCATIF

Acompte de 35% du prix de la location + frais de dossier : 25 € par contrat de location

Le solde du séjour est à régler au moins 30 jours avant la date d'arrivée.

En juillet et août un séjour d'un minimum de 7 nuits est requis (arrivée entre 16h et 20h / départ entre 8h, et 10h).

En dehors de la haute saison, les jours d'arrivée/départ sont à prévoir avec le service des réservations.

Nous vous conseillons de téléphoner, mailer ou télécopier pour prendre une option. Nous maintiendrons cette option pendant cinq jours pour vous laisser le temps de nous retourner par courrier le contrat de location accompagné de l'acompte et des frais de dossiers.

Nos hébergements locatifs sont équipés d'un inventaire complet et chiffré. Seuls les draps, taies, linge restent à votre charge. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler au bureau d'accueil avant le lendemain midi toute anomalie. Une caution de 300 € par empreinte de carte bancaire ou chèque sera demandée à la remise des clés. Une caution supplémentaire de 300 € est demandée si le Mobile-Home est équipé d'une télévision + 300 € si le Mobile-Home dispose d'une climatisation. Cette caution est supprimée après votre départ sous déduction des détériorations et/ou manquements constatés après inventaire et état des lieux. Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire ; un montant de 45 € à 75 € sera déduit de la caution si l'état de propreté est jugé par nous irrecevable.

CONDITIONS DE LOCATION

L'hébergement locatif

Le locataire accepte l'hébergement locatif en l'état. Il doit être libéré et remis en état initial à la fin du séjour.

Le nombre de personnes ne peut dépasser la capacité maximum autorisée.

Le locataire dégage la responsabilité du camping en cas de dégâts dus aux chutes de branches, d'intempéries, de catastrophes naturelles ou en cas de vol par effraction, bris de glaces...

La réservation

Elle devient effective avec l'accord du camping et après réception du contrat de location et du versement de l'acompte et des frais de dossier.

Les préférences formulées dans les réservations seront satisfaites dans la mesure des disponibilités sans engager la responsabilité du camping.

La direction se réserve le droit de retourner les sommes versées en cas d'impossibilité de satisfaire à la demande.

Le règlement du séjour

Les locations d'hébergement locatif doivent être soldées au plus tard un mois avant la date d'arrivée sans rappel de notre part. Si le règlement ne nous parvient pas dans ce délai, la location sera annulée suivant les conditions d'annulation ci-après.

L'arrivée et le départ

Pour les hébergements locatifs, l'arrivée se situe entre 16h et 20h et le départ entre 8h. et 10h.

A défaut, le montant d'une journée supplémentaire sera exigé. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

En l'absence de message écrit uniquement (lettre, télécopie) du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement locatif devient disponible 24 heures après la date de son arrivée mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé.

Dans le cas de modification de date de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou le même hébergement locatif.

L'annulation

Toute annulation devra être notifiée par lettre recommandée.

Dans ce cas, il vous sera retenue les frais de dossier et :

- 35 % du montant total du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date d'arrivée.
- la totalité du montant du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date d'arrivée.

Nous proposons une assurance annulation qui est de 2.7% du montant de votre séjour et doit être prise au moment de la réservation. *Demandez-nous le flyer « Campez-couvert » lors de la prise de réservation ou téléchargez-le sur notre site Internet.*

L'assurance

Les clients inscrits à la réception bénéficient de la garantie de Responsabilité Civile pour tous les dommages corporels ou matériels pour lesquels notre responsabilité serait légalement reconnue. Ils devront obligatoirement avoir une assurance en cours de validité couvrant leur matériel ou le matériel loué les garantissant en matière de responsabilité civile.

Divers

La direction se réserve le droit de refuser une location d'hébergement, d'expulser quiconque causerait des nuisances, de modifier si nécessaire tout aménagement ou prestation indiqué dans la brochure.

Le tribunal de Draguignan est seul compétent en cas de litige.